GAMMARTH IMMOBILIERE
SA au capital social de 1 000 000 DT
Rue du Lac d'Annecy- Passage du Lac Malawi
Immeuble AL KARAMA HOLDING
Les berges du lac Tunis 1053
MF: 425194L/P/M/000
TEL :+ 216 71 962 218 – fax : +216 71 962 175
www.gammarth-immobiliere.tn
Contact@gammarth-immobiliere.tn

Avis d'Appel d'Offres n° 03/2015

La société Gammarth Immobilière (G.I), Société de droit tunisien propriété de l'Etat et mandatée par ce dernier, se propose de lancer un appel d'offres de **Cession à l'amiable** pour le compte de l'Etat tunisien de **quatre villas (en lots séparés)** sises à La Marsa, Salambo et Hammamet :

Lot	Villa	Titre Foncier	Adresse	Emplacement	Sup. Terrain	Sup. Couv.
I	**Villa de Maître Laryah**	46908 Tunis S 2	77, Route des Nations Unies - C28 - Oued Rhoya - **Hammamet**	Zone touristique, côté Hôtel Sindbad - donne directement sur la plage.	**6 024 m2**	1 380 m2
II	**Villa Novienne**	101852 Tunis	18, Rue Suffètes –Via Rue Hannibal - **Salambo, Carthage**	donne sur le Port Punique de Carthage, et à proximité du Musée océanographique	**1 199 m2**	611 m2
III	**Villa Georgette**	89334 Tunis	21, Rue Aristote, **Salambo, Carthage**	La Plage, côté Parc de Salambo et à proximité de Musée océanographique	**502 m2**	402 m2
IV	**Villa El Riadh**	97088 Tunis	188, Rue Hédi Chaker, Route **Gammarth La Marsa**	A proximité de La Marsa et à dix minutes de la zone touristique de Gammarth	**459 m2**	435 m2

Les quatre bâtiments présentent une structure stable et en bon état.
Les villas sont en phase de maçonnerie, enduit et revêtement. Les lots I, III et IV ont subi des effets de dégradation et de décapage. Le lot II est en étape de réaménagement et modification, les travaux sont arrêtés en phase de maçonnerie et enduit.
Tous les lots spéciaux doivent être étudiés et refaits de nouveau.
La vente porte sur les divers ouvrages dans l'état où ils se trouvent, à constater sur place par le soumissionnaire et ses conseillers sous sa propre responsabilité.
Les villas à vendre relèvent de la propriété de l'Etat tunisien. Elles figurent dans le domaine de propriété privée de l'Etat. La propriété a été acquise par l'Etat aux termes des décisions de confiscation et en application du Décret-loi n° 2011-13.

Toute personne physique ou morale désirant prendre part au présent appel d'offres est autorisée à visiter les résidences mises à la vente. Les visites seront organisées sur rendez-vous durant la période allant du 10 au 31 Juillet 2015 et ce du lundi au vendredi de 09h à 14h. Les candidats devront en formuler la demande de visite auprès de Gammarth Immobilière selon les conditions fixées dans le cahier des charges (C.C) et après retrait de ce dernier contre le paiement au service financier de la société aux heures ouvrables, de la somme non remboursable de cent cinquante dinars (150 DT) en espèces ou par chèque.

Chaque candidat et admis à participer à un ou plusieurs lots séparément. Les soumissionnaires feront parvenir leurs offres par voie postale, sous pli recommandé, par rapid-poste ou les déposer

directement au bureau d'ordre de Gammarth Immobilière contre décharge. Les offres seront placées sous enveloppe extérieure fermée et scellée avec la mention :

Destinataire : Société Gammarth Immobilière
Adresse : Rue du Lac d'Annecy - Passage du Lac Malawi Immeuble Al Karama Holding
Les berges du lac 1053 Tunis - Tunisie
Objet : Participation à l'Appel d'Offres n° 03/2015
Cession de quatre villas sises à La Marsa, Salambo et Hammamet
pour le compte de l'Etat tunisien
«A Ne Pas Ouvrir par le service du bureau d'ordre»

Cette enveloppe extérieure comportera les pièces administratives et financières de A à F énumérées dans l'art. 8 « contenu des offres » au sein du cahier des charges ainsi que le cautionnement de participation selon les conditions figurant au C.C et fixé forfaitairement à Cent mille dinars (100 000 DT) au titre du lot I « Villa Laryah », à quarante mille dinars (40 000 DT) au titre du lot II « Villa Novienne », à vingt mille dinars (20 000 DT) au titre du lot III « Villa Georgette » et à dix milles dinars (10 000 DT) pour le lot IV « Villa El Riadh ».

La date limite de remise des offres est fixée **au Lundi 03 Août à 10H00**, le cachet du bureau d'ordre de G.I faisant foi. La séance publique d'ouverture des plis sera tenue le même jour à 10H30 au siège de la société (salle de réunion 3ème étage), en présence d'un huissier notaire, des soumissionnaires ou leurs représentants (munis d'une pièce d'identité et d'une procuration).

Les soumissionnaires demeurent liés par leurs soumissions pendant **quatre-vingt-dix (90)** jours à compter du jour suivant la date limite de réception des offres.
G.I